



## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE - ISO 11014-1

Page 1 sur 6

**Tangit FP 550 Mousse anti-feu 2 c**

No. FDS : 188383

V001.2

Révision: 19.04.2007

Date d'impression: 23.04.2007

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

**Désignation commerciale:**

Tangit FP 550 Mousse anti-feu 2 c (A)

**Utilisation prévue:**

Mousse, 2 C sans gaz propulseur

**Raison sociale:**

Henkel KGaA

Henkelstr. 67

40191 Düsseldorf

Téléphone: +49 (211) 797-0

**En cas d'urgence:**

Renseignement en cas d'urgence +32 70 222 076

Anti poison, Bruxelles: ++32 (0)70-245.245

### 2. Composition / informations sur les composants

**Description chimique générale:**

Composants de durcisseur d'une colle polyuréthane à 2 C

**Substances de base pour préparations:**

4,4'-méthylène-diphényldiisocyanate (MDI)

Matières de charge inorganiques

**Composants contribuant aux dangers:**

> 60	%	Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues
		CAS 9016-87-9
		Symbole Xn
		Phrases R R20, R36/37/38, R42/43
< 20	%	éthylènediamine, sel avec acide phosphorique
		EINECS 238-914-9
		CAS 14852-17-6
		Symbole Xi
		Phrases R R43

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.**



### 3. Identification des dangers

Le produit est classé comme dangereux au sens de la directive en vigueur sur la préparation.

Xn - Nocif

R20 Nocif par inhalation.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Les personnes allergiques aux isocyanates ne doivent pas être mises en contact avec le produit.

Les personnes allergiques aux amines ne doivent pas être mises en contact avec le produit.

---

### 4. Mesures de premiers secours

#### Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

#### Après inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon. Soigner la peau. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Mousse fraîche: nettoyer la peau atteinte immédiatement avec un tissu propre et enlever les résidus avec de l'huile végétale. Appliquer une crème adoussissante. La mousse durcie ne peut être enlevée que mécaniquement.

#### Après contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec l'eau en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologiste.

#### Après ingestion:

Rincer la cavité buccale. Ne pas boire ni vomir.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.

#### Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

#### Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Porter un équipement de sécurité.

#### Risques spécifiques inhérents au produit:

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et de l'oxyde nitrique (NO<sub>x</sub>) risquent d'être dégagés.

---

### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

#### Mesures de protection individuelle:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Porter un équipement de protection individuel.

#### Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.



**Méthodes de nettoyage et d'élimination:**

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

**7. Manipulation et stockage**

**Manipulation:**

Ventiler suffisamment les lieux de travail.

**Stockage:**

Entreposage dans les emballages d'origine fermés et protégés de l'humidité.  
Craint le gel  
A protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil.  
Eviter strictement les températures inférieures à +2 °C et supérieures à + 30 °C.  
Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

**8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

**Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:**

Valable pour  
Belgique

Composant	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type	Catégorie	Remarques
diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphenylméthane 101-68-8	0,005	0,052	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
				Enregistré.	

**Indications additionnelles sur la configuration des installations techniques:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

**Protection respiratoire:**

Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.  
Filtre de combinaison: A2 - P3

**Protection des mains:**

En cas de contact court ( p.ex. éclaboussures ), nous vous recommandons des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur > 0,4 mm et temps de pénétration > 480 min) conformément EN 374.  
Fournisseur e.g société allemande KCL, type Camapren 720.  
En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme NE 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaption au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.).  
Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons d'élaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection étanches.

**Protection du corps:**

vêtement de protection approprié



**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Ne pas respirer vapeurs.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de contamination de la peau, laver abondamment à l'eau et au savon; soigner.

En cas de contact avec le produit, pas d'alcool.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

---

## 9. Propriétés physico-chimiques

**Propriétés générales**

Etat de livraison:

liquide

Etat/qualité:

thixotropique

Odeur:

neutre

Couleur(s):

beige

**Propriétés phys.-chim.:**

Solubilité qualitative

Réaction avec l'eau.

(20 °C; Solv.: eau)

---

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

**Matières à éviter:**

Réaction avec l'eau: Montée en pression dans un récipient fermé (CO<sub>2</sub>).

Réagit aux amines, alcoholes, acides et lessives.

**Produits de décomposition dangereux:**

Aucun connu

---



## 11. Informations toxicologiques

### Informations générales sur la toxicologie:

Possibilité de réaction croisée avec d'autres liaisons isocyanate

Possibilité de réaction croisée avec d'autres liaisons amine

### Toxicité inhalative aiguë:

Irritant pour les voies respiratoires.

En cas d'exposition prolongée ou répétée, peut nuire à la santé.

### Irritation de la peau:

Irritation cutanée primaire: irritant

### Irritation des yeux:

Irritation des yeux primaire: irritant

### Sensibilisation:

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Sensibilisation possible par contact cutanée

---

## 12. Informations écologiques

### Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

### Biodégradabilité finale:

Ce produit est difficilement biodégradable.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Evacuation du produit:

Incinération des déchets ou centrale de traitement avec l'accord du responsable des autorités locales.

Après durcissement avec composants B :

Les restes de produits durcis ou desséchés peuvent être jetés en petites quantités à la poubelle ou à une collecte de déchets comparables aux ordures ménagères.

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais en majeure partie à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les articles voire les produits utilisés dans les différentes branches. Elles peuvent être demandées au fabricant.

### Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

---

## 14. Informations relatives au transport

### Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR,, 'ADNR, l'IMDG, l'IATA-DGR.

---

## 15. Informations réglementaires

### Symboles de danger:

Xn - Nocif



**Déclencheur de danger:**

Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues  
éthylènediamine, sel avec acide phosphorique

**Phrases R**

R20 Nocif par inhalation.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

**Phrases S :**

S23 Ne pas respirer les vapeurs.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Indication particulière:**

Contient des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant.

---

## 16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R20 Nocif par inhalation.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Informations complémentaires:**

Le produit est destiné à une utilisation industrielle.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré.

Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.



## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE - ISO 11014-1

Page 1 sur 5

**Tangit FP 550 Mousse anti-feu 2 c**

No. FDS : 188383

V001.2

Révision: 19.04.2007

Date d'impression: 23.04.2007

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

**Désignation commerciale:**

Tangit FP 550 Mousse anti-feu 2 c (B)

**Utilisation prévue:**

Mousse, 2 C sans gaz propulseur

**Raison sociale:**

Henkel KGaA

Henkelstr. 67

40191 Düsseldorf

Téléphone: +49 (211) 797-0

### 2. Composition / informations sur les composants

**Description chimique générale:**

Résine d'une colle polyuréthane à 2 C

**Substances de base pour préparations:**

Alcools polyester/éther

Matières de charge inorganiques

**Composants contribuant aux dangers:**



---

< 20 %	phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)
EINECS	237-158-7
CAS	13674-84-5
Symbole	Xn
Phrases R	R22
< 2 %	phosphore
EINECS	231-768-7
CAS	7723-14-0
Symbole	F
Phrases R	R11, R16, R52/53
< 2 %	.alpha.-méthyl-1H-imidazole-1-éthanol
EINECS	253-668-2
CAS	37788-55-9
Symbole	C
Phrases R	R21/22, R34
< 2 %	oxyde de 2,2'-dimorpholinyl-diéthyle
EINECS	229-194-7
CAS	6425-39-4
Symbole	Xi
Phrases R	R36/38

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.**

---

### 3. Identification des dangers

Le produit n'est pas dangereux au sens de la directive en vigueur sur la préparation.

---

### 4. Mesures de premiers secours

**Informations générales:**

En cas de malaise consulter un médecin.

**Après inhalation:**

Air frais.

**Après contact avec la peau:**

Rincer à l'eau courante et au savon. Soigner la peau. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

**Après ingestion:**

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction appropriés:**

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau grand débit



**Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:**

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.  
Porter un équipement de sécurité.

**Risques spécifiques inhérents au produit:**

En cas d'incendie, formation de vapeurs d'acide chlorhydrique.  
En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

---

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**Mesures de protection individuelle:**

Pas nécessaire

**Mesures de protection de l'environnement:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

**Méthodes de nettoyage et d'élimination:**

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

---

## 7. Manipulation et stockage

**Manipulation:**

Pas de mesures spéciales nécessaires.

**Stockage:**

Entreposage dans les emballages d'origine fermés et protégés de l'humidité.  
Craint le gel  
A protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil.  
Eviter strictement les températures inférieures à +2 °C et supérieures à + 30 °C.  
Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

---

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Indications additionnelles sur la configuration des installations techniques:**

Pas de mesures spéciales nécessaires.

**Protection respiratoire:**

Pas nécessaire

**Protection des mains:**

En cas de contact court ( p.ex. éclaboussures ), nous vous recommandons des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur > 0,4 mm et temps de pénétration > 480 min) conformément EN 374.  
Fournisseur e.g société allemande KCL, type Camapren 720.  
En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.).  
Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons d'élaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon; appliquer une crème de protection.  
Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

---



## 9. Propriétés physico-chimiques

### Propriétés générales

Etat de livraison:	liquide
Etat/qualité:	visqueux
Odeur:	faible, d'amine
Couleur(s):	rouge foncé

### Propriétés phys.-chim.:

Densité (20 °C)	1,25 - 1,35 g/cm <sup>3</sup>
Viscosité (dynamique) (Brookfield; 20 °C)	35.000 - 50.000 mPas
Solubilité qualitative (20 °C; Solv.: eau)	insoluble

---

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

### Matières à éviter:

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

### Produits de décomposition dangereux:

Aucun connu

---

## 11. Informations toxicologiques

### Informations générales sur la toxicologie:

En cas de manipulation correcte et d'utilisation conforme à la destination, il ne faut supposer à notre connaissance aucun effet nocif du produit.

---

## 12. Informations écologiques

### Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

### Biodégradabilité finale:

Facilement et rapidement dégradable. La dégradabilité facile de toutes les substances organiques contenues dans ce produit a été testée et des valeurs de > 60 % DBO/DCO, resp. formation de CO<sub>2</sub> resp. > 70% perte COD. Ceci correspond aux valeurs limites pour 'readily degradable/facilement dégradable' (p.ex. selon les méthodes OECD 301).

Le produit contient des composants polymère qui sont dégradables dans une large mesure.

---



### 13. Considérations relatives à l'élimination

**Evacuation du produit:**

Incinération des déchets ou centrale de traitement avec l'accord du responsable des autorités locales.

Après durcissement avec composants A :

Les restes de produits durcis ou desséchés peuvent être jetés en petites quantités à la poubelle ou à une collecte de déchets comparables aux ordures ménagères.

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais en majeure partie à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les articles voire les produits utilisés dans les différentes branches. Elles peuvent être demandées au fabricant.

**Evacuation d'emballage non nettoyé:**

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

---

### 14. Informations relatives au transport

**Informations générales:**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR,, 'ADNR,'IMDG,'IATA-DGR.

---

### 15. Informations réglementaires

Pas d'obligation d'identification.

---

### 16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R11 Facilement inflammable.

R16 Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Informations complémentaires:**

Le produit est destiné à une utilisation industrielle.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré.

Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.